



CENTRE HOSPITALIER JACQUES CŒUR



ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : HEMATOLOGIE CLINIQUE

Ou ONCOLOGIE option onco-hématologie

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier de Bourges, est un établissement public de santé de construction récente. Il compte 938 lits (dont 586 lits et places de MCO) répartis sur deux sites, avec un plateau technique performant comprenant deux scanners et deux IRM, trois salles de cardiologie interventionnelle,USIC et USINV, un service de réanimation de 12 lits. Une organisation en pôle est en place avec 7 pôles d'activité clinique et médico-technique et 1 pôle management et ressources. L'établissement emploie 2 000 professionnels dont 180 personnels médicaux.

Le CHB réalise 45 500 séjours en hospitalisation MCO et en ambulatoire et 212 668 venues en consultations externes. Il assure la prise en charge de 51 677 passages aux urgences et traite 81 831 dossiers de régulation médicale sur la plateforme SAMU-SDIS.

Le Centre Hospitalier Jacques Cœur est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher regroupant les CH de Saint-Amand-Montrond, Vierzon, Sancerre et le CH spécialisé en psychiatrie George Sand.

La ville de Bourges (100 000 habitants), chef-lieu de département, est idéalement située par autoroute et par train : 1h d'Orléans, 2h de Paris et 1h30 de Tours et Clermont-Ferrand.

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Hématologie Clinique - Oncologie Médicale (ouverture en juin 2019 dans des locaux rénovés)

Pôle de rattachement : pôle de médecine B (hépatogastroentérologie - hématologie clinique - oncologie médicale - hôpital de jour médical polyvalent - neurologie - néphrologie - pneumologie- unité post-urgences)

Chef de service : Dr Abdallah MAAKAROUN ; 0248484962 ; abdallah.maakaroun@ch-bourges.fr

Composition de l'équipe médicale : Hématologie : 2 PH temps plein, Oncologie : 2 praticiens cliniciens

Nombre de lits : 20 (15 Hématologie ; 5 Oncologie) dont 3 identifiés soins palliatifs ; DMS 9 jours. Extension à 26 lits prévue pour 2020.

Nombre de places : 20 (hôpital de jour mutualisé avec les autres spécialités médicales, au même niveau que le secteur d'hospitalisation). Activité hématologie-oncologie : 75 % des passages.

Equipe de coordination infirmière de parcours : en cours de constitution

RCP onco-hémato hebdomadaire sur place (cf. référentiel régional en Onco-hématologie): discussion de dossiers ne relevant pas de recours, participation anatomo-pathologiste, biologiste, radiologue et radiothérapeute
4. Présentation du service du CHU de Tours
Nom du service : Hématologie et thérapie cellulaire Pôle de rattachement : Pôle de Cancérologie-Urologie Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Professeur Emmanuel Gyan, emmanuel.gyan@univ-tours.fr , 0247473712 Composition de l'équipe médicale : Praticiens hospitaliers : Dr Lotfi Benboubker, Dr Caroline Dartigeas, Dr Martine Delain, Dr Marjan Ertault de la Bretonnière, Dr Laurianne Drieu La Rochelle, Dr Antoine Machet, Dr Alban Villate, Dr Laurent Sutton Assistant spécialiste : Dr Antoine Ponard PU-PH : Professeur Emmanuel Gyan Nombre de lits : 19 lits d'hospitalisation conventionnelle + 8 lits de soins intensifs Nombre de places : 10 places d'hospitalisation de jour avec 25/30 passages/jour Plateau technique : plateau technique complet de CHU Autres : forte activité de recherche clinique, soins de support, staffs pluriprofessionnels, prise en charge globale du patient.
5. Missions confiées
Prise en charge diagnostique et thérapeutique des hémopathies de l'adulte, à l'exception de celles nécessitant des traitements intensifs, en hospitalisation et en consultation. Poursuivre le développement de la chimiothérapie à domicile et les liens avec les autres établissements du GHT Favoriser le retour précoce au CH de Bourges des patients adressés au CHU pour des traitements intensifs. Réaliser les prélèvements médullaires.
6. Les compétences à développer
Pour l'assistant, acquisition d'expérience clinique large en Hématologie comprenant le diagnostic, le traitement et le suivi des hémopathies malignes (myélomes, lymphomes, myélodysplasies..) mais aussi les hémoglobinopathies, les cytopénies auto-immunes, les thrombophilies... Participer à la formation des internes, des soignants et des étudiants Participer aux réunions d'information avec les associations des usagers.
7. L'organisation de la permanence des soins
- Dans l'établissement d'accueil : participation à l'astreinte opérationnelle spécifique au service - Au CHU de Tours : participation aux astreintes au prorata du temps passé au CHU de Tours.
8. Les valences (enseignement/ recherche)
Participation à l'enseignement des internes et des étudiants hospitaliers, notamment par visioconférence Développer les inclusions dans les essais cliniques (soutien de l'équipe mobile régionale de recherche clinique)
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
Accès aux consultations externes
10. Logement par l'établissement d'accueil
OUI
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
Nomination possible sur poste de praticien hospitalier
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins

13. Prise en charge des frais de déplacement
OUI
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
Coopérations fortes existantes dans le cadre du groupe Hématocentre ; RCP de recours régionale par visioconférence tous les 15 jours ; soins gradués déjà organisés. Circuit organisé avec le CHU pour les examens d'hématologie spécialisée Accueil de médecins hors-UE dans le cadre de DFMS-DFMSA depuis novembre 2017 ; Accueil d'étudiants hospitaliers depuis septembre 2018.



ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : HEMATOLOGIE CLINIQUE

15. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3^e IRM, le 2^e TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

16. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1^{er} employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

17. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Hématologie clinique

Pôle de rattachement : Médecines interventionnelles

Chef de service: OCHMANN Marlène, tel 02 38 22 95 46

Composition de l'équipe médicale : 7 praticiens hospitaliers temps plein, 1 assistant

Nombre de lits : 20 lits dans l'unité conventionnelle, 10 lits de soins intensifs

18. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : Hématologie et thérapie cellulaire

Pôle de rattachement : Pôle de Cancérologie-Urologie

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Professeur Emmanuel Gyan, emmanuel.gyan@univ-tours.fr, 0247473712

Composition de l'équipe médicale :

Praticiens hospitaliers : Dr Lotfi Benboubker, Dr Caroline Dartigeas, Dr Martine Delain, Dr Marjan Ertault de la Bretonnière, Dr Laurianne Drieu La Rochelle, Dr Antoine Machet, Dr Alban Villate, Dr Laurent Sutton
Assistant spécialiste : Dr Antoine Ponard
PU-PH : Professeur Emmanuel Gyan
Nombre de lits : 19 lits d'hospitalisation conventionnelle + 8 lits de soins intensifs
Nombre de places : 10 places d'hospitalisation de jour avec 25/30 passages/jour
Plateau technique : plateau technique complet de CHU
Autres : forte activité de recherche clinique, soins de support, staffs pluriprofessionnels, prise en charge globale du patient.

19. Missions confiées

- Gestion des patients hospitalisés dans le secteur d'hématologie conventionnel (à savoir prise en charge de tout hémopathie maligne myéloïde ou lymphoïde), prise en charge des patients sous chimiothérapie, prise en charge diagnostique des hémopathies malignes et de toutes complications.
- Gestion des patients hospitalisés dans le secteur d'hématologie intensive. Prise en charge des patients nouvellement diagnostiqués de leucémie aigüe nécessitant une chimiothérapie intensive, prise en charge des aplasies et de leurs complications (environ 30 leucémies aiguës par an, 30 autogreffes par an)
- Gestion des patients hospitalisés en hôpital de jour pour validation de chimiothérapie ou autres thérapies (transfusions, immunoglobulines...)
- Activité de consultation polyvalente
- Participation aux réunions de concertations pluridisciplinaire hebdomadaire d'hématologie clinique
- Participation aux staffs hebdomadaire pluri professionnels et paramédicaux au sein du service afin d'améliorer la prise en charge globale des patients.
- Participation au comité autogreffe hebdomadaire en collaboration avec le CHU de Tours et au comité allogreffe mensuel en, collaboration avec l'Institut Gustave Roussy.
- Participation aux réunions des différents groupes coopérateurs (LYSA , FILO, IFM...)
- Participation aux différentes réunions de concertation de recours national avec les centres de références nationaux.

20. Les compétences à développer

- Implication dans la recherche clinique en tant que co-investigateur voire investigateur principal dans les différents protocoles de recherche ouverts dans le service (institutionnel ou industriel)
- Possibilité d'une collaboration avec le laboratoire d'hématologie et l'université d'Orléans pour des projets de recherche fondamentale

21. L'organisation de la permanence des soins

- Dans l'établissement d'accueil : astreinte opérationnelles dans le service d'hématologie clinique à raison de 3 à 4 jours de semaines par mois et de un week-end tous les 2 mois
Demi-gardes au service d'accueil des urgences (18h30-minuit) à raison d'une tous les 3 mois
- Au CHU de Tours : participation aux astreintes au prorata du temps passé au CHU de Tours.

22. Les valences (enseignement/ recherche)

- Enseignement auprès des internes et des externes au sein du service
- Participation aux visio-conférences en vue de la formation des internes de la région centre en collaboration avec le CHU de Tours
- Intérêt pour la recherche souhaitable (afin de développer la recherche clinique +/- la recherche fondamentale)

23. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)

- Salle de prélèvement médullaire en hôpital de jour
- Plateau imagerie accessible
- Cytogénétique sur place
- Biologie moléculaire sur place

24. Logement par l'établissement d'accueil

Pas de logement au CHRO. Des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.

25. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
Poste de praticien hospitalier négociable
26. Rémunérations, prime d'exercice territorial
<p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
27. Prise en charge des frais de déplacement
<p>Oui en fonction des modalités de partage de temps de travail</p> <p>Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé(e).</p>
28. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
/.